



ARRÊTÉ PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR LA COMMUNE DE ROOST-WARENDIN

435 rue Henri Durre

Le Maire de Roost-Warendin,

Vu, les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu, les articles du Code de la Route,

Considérant que des travaux de création réparation du réseau électrique souterrain seront entrepris au niveau du 435 rue Henri Durre 59286 Roost-Warendin du 21 avril au 20 mai 2024 par ROTEL chez SIG IMAGE, Tech Izarbel-Théodore Monod 64210 BIDART.

ARRÊTE

Article 1 - STATIONNEMENT ET CIRCULATION

La circulation sera restreinte pendant la durée des travaux au niveau du 435 rue Henri Durre, le stationnement et le dépassement des véhicules seront interdits au niveau des travaux. La vitesse sera limitée à 30 kms/h durant toute la durée des travaux. Une circulation alternée sera mise en place et matérialisée par des feux tricolores ou à défaut régulée manuellement.

Article 2 – RESTRICTION

Cette restriction de circulation et de stationnement sera matérialisée par la pose de panneaux ou par feux tricolores provenant d'un fabricant agréé par le Ministère de l'Equipement conformément aux prescriptions de l'arrêté du 15 juillet 1974 relatif à la circulation routière, tous les signaux devront être en parfait état et rétro réfléchissants.

Article 3 – RESPONSABILITE

ROTEL chez SIG IMAGE est chargé, sous sa responsabilité, de l'installation des panneaux de signalisation, de la pose, la maintenance et la dépose de la signalisation du chantier.

A la fin des travaux ROTEL chez SIG IMAGE devra, dans un délai de quinze jours, remettre les lieux dans leur état primitif. Passé ce délai, en cas d'inexécution, un procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire du présent arrêté.

Article 4 – EXECUTION

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- La société ROTEL chez SIG IMAGE
- La Police Nationale de Douai
- La Police Municipale de Roost-Warendin
- Les Services Techniques de Roost-Warendin
- Le Service Développement Local de la Mairie de Roost-Warendin
- Evéole

Fait à Roost-Warendin, le 18 Avril 2024

L'Adjoint au Maire,



Jean-Louis QUIN